Nations Unies S/2021/38

Conseil de sécurité

Distr. générale
15 janvier 2021

Original : français

Lettre datée du 12 janvier 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note verbale de la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, datée du 23 décembre 2020, transmettant le rapport trimestriel sur les actions menées par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, du 1er septembre au 1er décembre 2020, en application des paragraphes 41 et 62 de la résolution 2531 (2020) (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**

21-00534 (F) 180121 200121

Merci de recycler

Annexe

La Mission Permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Bureau du Secrétaire général du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire part de ce qui suit.

En application des paragraphes 41 et 62 de la résolution 2531 (2020), la France vous prie de trouver ci-joint le rapport sur les actions menées du 1er septembre au 1er décembre 2020 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

La Mission Permanente de la France auprès des Nations Unies serait reconnaissante au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies de bien vouloir porter ce rapport à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

Pièce jointe

Rapport nº 30 concernant le soutien opérationnel des forces françaises au profit de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali du 1er septembre au 1er décembre 2020

Références

- Résolution 2531 (2020) du Conseil de sécurité du 29 juin 2020 (paragraphes 41 et 62) ;
- Accord du 12 juillet 2013 (version amendée le 11 juillet 2018) entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation des Nations Unies (ONU) relatif à la fourniture contre remboursement de biens et services en soutien aux opérations de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ;
- Arrangement technique de coopération et d'assistance entre le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU et le Ministère français des armées du 26 mars 2015.

Ce 30e rapport synthétise le soutien apporté par les forces françaises à la MINUSMA du 1er septembre au 1er décembre 2020.

Le soutien opérationnel de la force Barkhane à la MINUSMA a pris la forme des actions suivantes au cours de la période couverte par le présent rapport.

Conduite des opérations

Néant.

Renseignement

Dans le domaine du renseignement, la force Barkhane a fourni un point de situation hebdomadaire.

Génie

Génie aéronautique

- Sous couvert de l'accord de référence b), et en application de la lettre d'attribution entre la France et la MINUSMA de 2013 (amendement nº 9 du 22 septembre 2020), le détachement du génie de l'air français (25e régiment du génie de l'air) a assuré le maintien en condition opérationnelle de la plateforme aéronautique de Gao (Mali).
- En application de la lettre d'attribution susmentionnée, le 25e régiment du génie de l'air a également assuré le mentorat du détachement cambodgien de la MINUSMA à Tessalit en ce qui concerne l'entretien des terrains sommaires.
- L'officier de génie aéronautique de la branche de génie du poste de commandement interarmées de théâtre a assuré le suivi du projet de création d'une piste d'aviation non revêtue (latérite) à Kidal (Mali).

Lutte contre les engins explosifs improvisés

- Les échanges quasi quotidiens en matière de lutte contre les engins explosifs improvisés se sont poursuivis entre le poste de commandement de la

MINUSMA, le Service de la lutte antimines de l'ONU et l'officier chargé de la lutte contre les engins explosifs improvisés de la force Barkhane.

Le laboratoire contre les engins explosifs improvisés (CIEL) de niveau 2 a alternativement organisé ou participé à une réunion bihebdomadaire d'échanges d'informations rassemblant les spécialistes chargés de la lutte contre les engins explosifs improvisés de la force Barkhane (équipes de renseignement sur les armes et équipes de neutralisation des explosifs et munitions) et de la MINUSMA à Gao, les équipes allemandes de renseignement sur les armes et de neutralisation des explosifs et munitions, les équipes suédoises de neutralisation des explosifs et munitions et le Service de la lutte antimines de l'ONU.

- Le laboratoire CIEL a réalisé des analyses de ressources de cinq cas d'engins explosifs improvisés au profit de la MINUSMA. Huit autres cas récupérés lors de la dernière réunion de la communauté chargée de la lutte contre ces engins organisée au camp Castor par l'équipe allemande de renseignement sur les armes le 14 novembre 2020 sont en cours d'étude.
- Douze stagiaires suivant une formation auprès du Service de la lutte antimines de l'ONU sur les enquêtes menées après l'explosion d'engins explosifs improvisés de niveau 1 (officier chargé de la réduction de la menace posée par les engins explosifs improvisés, Service de la lutte antimines de l'ONU au Mali, Département des opérations de paix) ont assisté à une présentation du laboratoire CIEL au cours de laquelle les missions, capacités et rapports d'analyse du laboratoire ont été exposés.

Logistique

Depuis le 1er septembre 2020, la force Barkhane a transporté un total de 251 passagers et 9,93 tonnes de fret, en cargaison partielle, à bord de ses avions. En revanche, aucun ravitaillement n'a été réalisé.

Santé

Les services médicaux rôles 1 et 2 de la force Barkhane sont en mesure d'apporter un soutien à la MINUSMA en cas d'afflux de blessés ou de situation exceptionnelle. Des accords bilatéraux permettent à certaines nations engagées au sein de la MINUSMA de bénéficier de consultations de soins courants ou en urgence, de soins paramédicaux, de consultations dentaires ainsi que d'interventions chirurgicales. Ces prises en charge ont été réalisées exclusivement au service médical rôle 2 de Gao.

Activité de la MINUSMA du 1er septembre au 1er décembre 2020 à l'hôpital militaire de campagne de Gao

Type de soins	*Nombre*
Consultations médicales	27
Consultations dentaires	45
Interventions chirurgicales	2
Journées d'hospitalisation	6
Soins infirmiers	316
Radiographies	11
Analyses biochimiques	16
Analyses microbiologiques	15
Scanner	3